

Arrêté 2023-10

LE DIRECTEUR DE L'IEP DE TOULOUSE

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements, notamment son article 20 ;

ARRETE

Article 1 :

Monsieur Frédéric Cherbonnier, professeur des universités en économie, est nommé référent pédagogique de la bibliothèque de Sciences Po Toulouse.

Article 2 :

Monsieur Frédéric Cherbonnier met en œuvre et coordonne la politique documentaire déterminée par la Direction et le Conseil d'Administration de Sciences Po Toulouse.

Il assure la réflexion et la mise en œuvre des stratégies de développement et de partenariats de Sciences Po Toulouse dans le domaine de la documentation.

Il représente à cet effet le Directeur auprès des acteurs institutionnels.

Il participe avec voix consultative, au Conseil de la documentation de l'Université Toulouse Capitole (convention d'association – article 11).

Article 3 :

Il est mis fin à l'arrêté n°2021-47 du 24 novembre 2021 nommant M. Frédéric Cherbonnier Directeur du développement de Sciences Po Toulouse.

Article 4 :

Le présent arrêté prend effet à compter du 1^{er} septembre 2023. Ses effets prennent fin au plus tard à la fin du mandat du directeur.

Article 5 :

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Toulouse le 21 juillet 2023

Affiché le 21/08/2023

Mis en ligne sur l'intranet le 21/08/2023

Eric Darras
